



PROGRAMME DE FORMATION

Exécuter les marchés publics des acheteurs privés

(référence B15)

Objectifs

Ce stage est basé sur l'application du CCAG « marchés publics de travaux ».

- Maîtriser et mettre en œuvre les règles relatives à l'exécution et à la gestion des marchés soumis au nouveau Code de la commande publique et au CCAG « marchés publics de travaux »
- Distinguer ces règles de celles de la Norme AFNOR NFP 03-001 « Travaux privés de bâtiment »
- Identifier les dispositions du CCAG qui doivent être adaptées le cas échéant à la nature privée de l'acheteur

Public

Responsable d'opérations, assistant(e) gérant des marchés de travaux passés en application de l'ordonnance relative aux marchés publics et visant le CCAG « marchés publics de travaux »

Prérequis

Connaître les règles de base de la réglementation des marchés de travaux

Méthodes et support

Exposé illustré d'exemples concrets et de cas pratiques - questionnements et échanges avec les participants.

Durée

2,00 jour(s)
14:00 heures

Informations complémentaires

Intervenant

Consultant Commande publique et privée SCET

Parcours formation

- Gestionnaire marchés

A noter

Ce stage est basé sur l'application du CCAG « marchés publics de travaux ».

Organisation

- Délai d'accès à la formation en "intra-entreprise" : cette formation sera mise en place dans un délai d'un mois à compter de la demande et selon les disponibilités de l'intervenant(e)

- Tarif : un devis personnalisé sera réalisé en fonction de votre demande

- Contact : corinne.probert@scet.fr - tél : 01 53 44 07 16

- Formation en présentiel dans une salle équipée (vidéo, paper-board) chez le client où via un prestataire ERP (Etablissement Recevant du Public).

- Horaires de la formation (à titre indicatif) : 9h/12h30 - 14h/17h30

www.scet-formation.fr

SCET - 52, rue Jacques Hillairet 75612 PARIS cedex 12

SA au capital de 26 608 000€ RCS Paris 562 000 349 SIRET 562 000 349 02188

SCET Formation - Tél. : + 33 (0) 1 53 44 06 14 ou 06 42 – courriel : formation@scet.fr

Activité enregistrée sous le n° 11754199575 auprès du préfet de la région Ile-de-France - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat





Suivi et évaluation

- Suivi de l'action (questionnaire préalable, feuille de présence, ...)
- Evaluation des résultats (évaluation de l'acquisition des connaissances par le stagiaire) : via un questionnaire en ligne via Formaeva

Accessibilité aux personnes handicapées : SCET Formation est particulièrement sensible à l'accessibilité de ses formations à tous et à l'intégration des personnes en situation de Handicap. Contactez-nous afin d'étudier les alternatives possibles.

Pour tout renseignement complémentaire : formation@scet.fr



Contenu

Le déroulement du chantier

- Ordres de service
- Avenants, travaux supplémentaires
- Cotraitance
- Sous-traitance
- Préparation du chantier
- Délais d'exécution et pénalités

La gestion financière des marchés

- Catégories de prix
- Variation de prix
- Avances
- Acomptes
- Délais de paiement et intérêts moratoires
- Retenue de garantie
- Garantie de paiement de l'entrepreneur par le maître de l'ouvrage
- Cession et nantissement de créances

Résiliation du marché

Réception et parfait achèvement

Etablissement du décompte général et définitif